
**Textiles — Fibres chimiques — Noms
génériques**

Textiles — Man-made fibres — Generic names

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO 2076:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6efb504-5830-44d7-b3b1-56e9682f09d3/iso-2076-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6efb504-5830-44d7-b3b1-56e9682f09d3/iso-2076-2010>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2076:2010](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6efb504-5830-44d7-b3b1-56e9682f09d3/iso-2076-2010>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2010

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 2076 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*, sous-comité SC 23, *Fibres et fils*.

Cette cinquième édition annule et remplace la quatrième édition (ISO 2076:1999), qui a fait l'objet d'une révision technique.

[ISO 2076:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6efbf504-5830-44d7-b3b1-56e9682f09d3/iso-2076-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6efbf504-5830-44d7-b3b1-56e9682f09d3/iso-2076-2010>

Introduction

Il est important de disposer d'un relevé des noms génériques des fibres chimiques pour la diffusion des produits textiles au niveau mondial, en raison des réglementations nationales concernant la déclaration de la composition en fibres et l'étiquetage d'entretien. Il est nécessaire de normaliser les noms de fibres génériques afin de permettre la libre circulation des textiles entre les différents pays, de manière à faciliter les échanges commerciaux. Des tentatives d'harmonisation des listes de noms génériques de l'UE, de la US Federal Trade Commission et d'autres pays sont effectuées car de nouvelles fibres chimiques sont créées grâce à l'innovation et aux activités de recherche/développement au sein des entreprises de production de fibres, qui peuvent disposer d'usines dans plusieurs pays. De nouvelles marques de fibres apparaissent sur des textiles commercialisés, avant d'avoir été autorisées par des réglementations gouvernementales et des normes. L'idéal est de n'avoir qu'un seul nom reconnu pour chaque fibre générique, mais, dans les faits, certains textiles sont actuellement fabriqués et vendus sous deux noms pour la même fibre générique; le relevé des noms génériques n'intègre pas ces nouvelles appellations.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 2076:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6efb504-5830-44d7-b3b1-56e9682f09d3/iso-2076-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6efb504-5830-44d7-b3b1-56e9682f09d3/iso-2076-2010>

Textiles — Fibres chimiques — Noms génériques

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale donne une liste des noms génériques utilisés pour désigner les différentes catégories de fibres chimiques fabriquées actuellement à l'échelle industrielle, à usage textile et autres, et indique les caractères distinctifs permettant de les différencier. Le terme «fibres d'origine chimique», parfois aussi «fibres fabriquées», a été adopté pour désigner les fibres obtenues par un processus de fabrication et pour les distinguer des matériaux qui apparaissent naturellement sous forme fibreuse.

2 Généralités

2.1 Introduction

Les entrées dans le Tableau 1 sont présentées sous quatre en-têtes principaux: nom générique, désignation du code, caractères distinctifs et formules chimiques.

2.2 Nom générique (par exemple acétate)

C'est le nom à utiliser pour dénommer les fibres dont les caractères sont décrits dans la colonne **Caractère distinctif** du Tableau 1. L'utilisation de ce nom doit être limitée aux fibres qui ne contiennent pas plus de 15 % en masse d'additifs fibrogènes (aucune limite n'est donnée en ce qui concerne la proportion d'additifs qui ne sont pas fibrogènes). En français comme en anglais, le nom générique doit être écrit sans lettres majuscules. Le nom générique peut également être utilisé pour décrire les produits textiles (fils, étoffes, etc.) fabriqués avec des fibres chimiques, mais il est alors admis que le processus de fabrication a pu modifier le caractère distinctif de la fibre initiale.

2.3 Code (par exemple CA)

Le code est une désignation de deux à quatre lettres, utilisée pour faciliter la désignation des fibres chimiques, par exemple dans les documents commerciaux et dans la littérature technique. Dans certains cas, le système de codification qui s'applique aux fibres textiles diffère de celui utilisé pour les plastiques.

2.4 Caractères distinctifs

Ce sont des caractères qui servent à différencier une fibre de toutes les autres. Les différences d'ordre chimique qui, souvent, conduisent à des différences de propriété, constituent la base principale de la classification dans la présente Norme internationale; d'autres critères sont utilisés, lorsque cela est nécessaire, pour faire la distinction entre des fibres chimiques autrement similaires. Les caractères distinctifs ne sont pas nécessairement ceux qui pourraient être utilisés soit pour identifier les fibres, soit pour dénommer les molécules chimiques et ils ne conviennent pas nécessairement pour l'analyse des mélanges de fibres.

NOTE Dans ces descriptions, les termes «groupe», «liaison» et «motif» ont été utilisés de la manière suivante:

- le terme «groupe» a été retenu pour désigner un motif chimique fonctionnel, tel que, par exemple, les groupes hydroxyles dans l'acétate;
- le terme «liaison» se réfère aux liaisons chimiques;
- le terme «motif» est employé pour les motifs répétitifs.

2.5 Formules chimiques

Les formules chimiques indiquent la structure chimique des fibres. Les exemples ne contiennent pas d'éléments obligatoires de la présente Norme internationale, étant donné que, dans certains cas, plusieurs catégories de fibres peuvent avoir la même formule chimique; par exemple la formule chimique de la cellulose est la même que la formule du cupro, du lyocell, du modal et de la viscose.

3 Noms génériques

Tableau 1 — Noms génériques

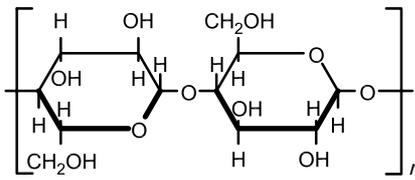
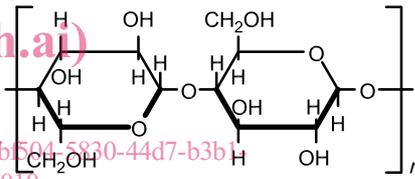
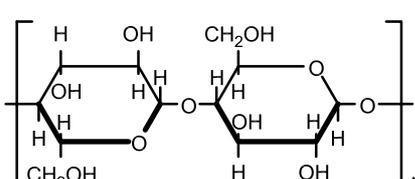
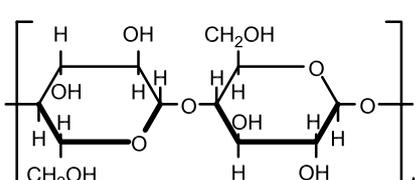
Nom générique		Code	Caractère distinctif	Exemples de formules chimiques
3.1	cupro	CUP	Fibre de cellulose obtenue par procédé cupro-ammoniacal.	Cellulose II: 
3.2	lyocell	CLY	Fibre de cellulose obtenue par un procédé de filage en solvant organique on entend par 1) «solvant organique»: essentiellement un mélange de produits chimiques organiques et d'eau, 2) «filage en solvant»: dissolution et filage sans formation de dérivés.	Cellulose II: 
3.3	modal	CMD	Fibre de cellulose ayant une force de rupture élevée et un haut module au mouillé. La force de rupture B_c à l'état conditionné et la force B_w nécessaires pour produire un allongement de 5 % à l'état mouillé sont les suivantes: $B_c \geq 1,3\sqrt{\rho_l} + \rho_l$ $B_w \geq 0,5\sqrt{\rho_l}$ où ρ_l est la masse linéique moyenne (masse par unité de longueur), en décitex. B_c et B_w sont exprimés en centinewtons.	Cellulose II: 
3.4	viscose ou rayonne	CV	Fibre de cellulose obtenue par le procédé de viscose.	Cellulose II: 

Tableau 1 (suite)

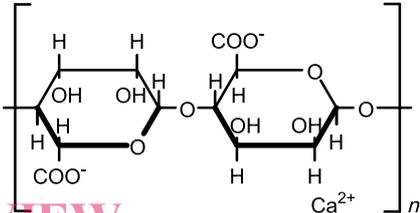
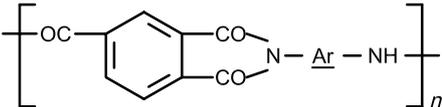
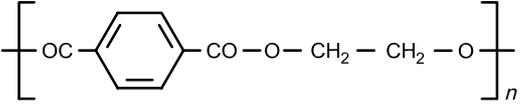
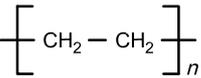
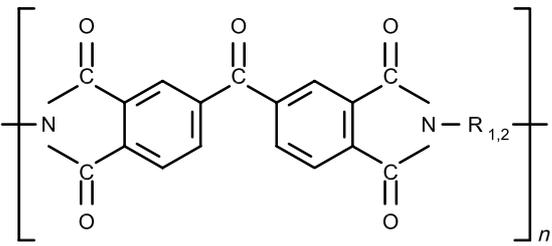
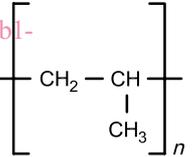
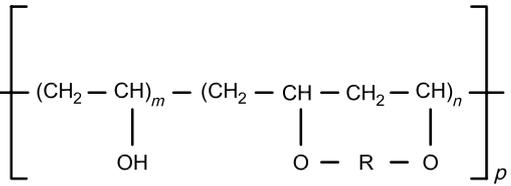
Nom générique	Code	Caractère distinctif	Exemples de formules chimiques
3.5 acétate	CA	Fibre d'acétate de cellulose dont moins de 92 % mais au moins 74 % des groupes hydroxyles sont acétylés.	Acétate de cellulose secondaire: $\left[C_6H_7O_2(OX)_3 \right]_n$ où X = H ou CH ₃ CO et le degré d'estérification est d'au moins 2,22 mais inférieur à 2,76.
3.6 triacétate	CTA	Fibre d'acétate de cellulose dont 92 % au moins des groupes hydroxyles sont acétylés.	Triacétate de cellulose: $\left[C_6H_7O_2(OX)_3 \right]_n$ où X = H ou CH ₃ CO et le degré d'estérification est compris entre 2,76 et 3.
3.7 alginate	ALG	Fibre obtenue à partir de sels métalliques d'acide alginique.	Alginate de calcium: 
3.8 acrylique	PAN	Fibre composée de macromolécules linéaires présentant dans la chaîne au moins 85 %, en masse, du motif acrylonitrile. <small>ISO 2076:2010 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6efb504-5830-44d7-b3b1-56e9682f09d3/iso-2076-2010</small>	Polyacrylonitrile: $\left[CH_2 - \underset{\substack{ \\ CN}}{CH} \right]_n$ et copolymères acryliques: $\left[(CH_2 - \underset{\substack{ \\ CN}}{CH})_m - (CH_2 - \underset{\substack{ \\ Y}}{\overset{\substack{X \\ }}{C}})_n \right]_p$
3.9 aramide	AR	Fibre composée de macromolécules linéaires formées de groupes aromatiques liés entre eux par des liaisons amides ou imides dont au moins 85 % sont directement liés à deux noyaux aromatiques et des liaisons imides dont le nombre, lorsqu'elles sont présentes, ne peut excéder celui des liaisons amides.	EXEMPLE 1: $\left[OC - \underline{Ar} - CO - NH - \underline{Ar} - NH \right]_n$ EXEMPLE 2:  NOTE Dans l'Exemple 1, les radicaux aromatiques peuvent être identiques ou différents.

Tableau 1 (suite)

Nom générique		Code	Caractère distinctif	Exemples de formules chimiques
3.10	chlorofibre	CLF	Fibre composée de macromolécules linéaires présentant dans la chaîne plus de 50 % en masse, d'un motif vinyl chloré ou vinylidène chloré (plus de 65 % dans le cas où le reste de la chaîne est constitué d'acrylonitrile, les fibres modacryliques étant ainsi exclues).	Poly(chlorure de vinyle): $\left[\text{CH}_2 - \text{CHCl} \right]_n$ et poly(chlorure de vinylidène): $\left[\text{CH}_2 - \text{CCl}_2 \right]_n$
3.11	élasthanne ou spandex	EL	Fibre composée d'au moins 85 % en masse, de polyuréthane segmentaire et qui, allongée sous une force de traction jusqu'à atteindre trois fois sa longueur initiale, reprend rapidement et substantiellement cette longueur dès que la force de traction cesse d'être appliquée.	Macromolécules présentant alternativement des segments élastiques et rigides avec répétition du groupe $- \text{O} - \text{CO} - \text{NH} -$
3.12	élastodiène ^a	ED	Fibre composée soit de polyisoprène naturel ou synthétique, soit d'un ou de plusieurs diènes polymérisés avec ou sans un ou plusieurs monomères vinyliques et qui, allongée sous une force de traction jusqu'à atteindre trois fois sa longueur, reprend rapidement et substantiellement cette longueur dès que la force de traction cesse d'être appliquée.	Polysoprène naturel tiré du latex de l' <i>Hevea brasiliensis</i> , vulcanisé: $\begin{array}{c} \\ - \text{CH}_2 - \text{CH} - \text{C} - \text{CH}_2 - \\ \\ \text{CH}_3 \\ \text{S}_x \\ \\ \text{CH}_3 \\ \\ - \text{CH}_2 - \text{CH} - \text{C} - \text{CH}_2 - \\ \end{array}$
3.13	fluorofibre	PTFE	Fibre composée de macromolécules linéaires obtenues à partir de monomères aliphatiques fluorocarbonés.	Polytétrafluoroéthylène: $\left[\text{CF}_2 - \text{CF}_2 \right]_n$
3.14	modacrylique	MAC	Fibre composée de macromolécules linéaires présentant dans la chaîne au moins 50 % mais moins de 85 %, en masse, d'acrylonitrile.	Copolymères acryliques: $\left[(\text{CH}_2 - \underset{\text{CN}}{\text{CH}})_m - (\text{CH}_2 - \underset{\text{Y}}{\overset{\text{X}}{\text{C}}})_n \right]_p$ Si X = H et Y = Cl: poly(acrylonitrile) ou poly(chlorure de vinyle) Si X = Y = Cl: poly(acrylonitrile) ou poly(chlorure de vinylidène)
3.15	polyamide ou nylon	PA	Fibre composée de macromolécules linéaires présentant dans la chaîne des liaisons amides récurrentes dont au moins 85 % sont liées à des motifs aliphatiques ou cycloaliphatiques.	Polyhexaméthylène adipamide (polyamide 6-6): $\left[\text{NH} - (\text{CH}_2)_6 - \text{NH} - \text{CO} - (\text{CH}_2)_4 - \text{CO} \right]_n$ Polycaproamide (polyamide 6): $\left[\text{NH} - (\text{CH}_2)_5 - \text{CO} \right]_n$

Tableau 1 (suite)

Nom générique		Code	Caractère distinctif	Exemples de formules chimiques
3.16	polyester	PES	Fibre composée de macromolécules linéaires présentant dans la chaîne au moins 85 %, en masse, d'un ester de diol et d'acide téréphtalique.	Polytéréphtalate d'éthylène-glycol: 
3.17	polyéthylène ^b	PE	Fibre composée de macromolécules linéaires saturées d'hydrocarbures aliphatiques non substitués.	Polyéthylène: 
3.18	polyimide	PI	Fibre composée de macromolécules linéaires synthétiques présentant des motifs imide récurrents dans la chaîne.	Polyimide:  <p>R₁ = aryl R₂ = alkyl</p>
3.19	polypropylène ^b	PP	Fibre composée de macromolécules linéaires saturées d'hydrocarbures aliphatiques, dont un atome de carbone sur deux porte une ramification méthyle, généralement en disposition isotactique et sans substitution ultérieure.	Polypropylène: 
3.20	verre	GF	Fibre obtenue par filage sous forme textile de verre en fusion.	
3.21	vinylal	PVAL	Fibre composée de macromolécules linéaires d'alcool polyvinylique à taux d'acétalisation variable.	Alcool polyvinylique acétalisé:  <p>où n > 0</p>
3.22	carbone	CF	Fibre contenant au moins 90 % en masse, de carbone obtenu par pyrolyse de précurseurs organiques.	
3.23	métal ^c	MTF	Fibre obtenue à partir du métal.	